



Handicap mental : crime ou châtement

Par M. Fleur, PUF/ le Monde, 2009

Dans son ouvrage, Fleur Michel, psychologue clinicienne, donne la parole aux handicapés adolescents, de manière à ce que leurs difficultés d'insertion sociale soient abordées de leur point de vue. Dans une première partie, elle suit l'évolution historique de la place donnée aux enfants handicapés. Dans l'antiquité gréco-romaine, l'infirmité, perçue comme un maléfice, est signe de faute. Le groupe abandonne généralement l'enfant hors de la maison, dans un lieu où il est amené à périr rapidement. Le christianisme vient renforcer l'idée de péché. Les infirmités sont perçues comme des châtements divins. Au moyen âge, on note aussi bien la création d'hôpitaux et d'institutions destinées aux « déviants », que leur utilisation par les familles pour attirer la compassion, l'aide financière. Il faut attendre le 15^{ème} siècle pour voir émerger une approche rationnelle de la différence. Les champs du social, du médical, de la psychiatrie s'emparent de cette tranche de la population. La question centrale reste : Que faire de ces individus ? L'idée qu'on doit les soigner comme n'importe quels malades commence à poindre. Au 18^{ème} siècle, naît l'ambition d'une « éducabilité » des individus déficients. A partir des années 1930, un lien est fait entre l'origine sociale de certains enfants et leurs difficultés à suivre les programmes. L'idée que le potentiel des individus soit influencé par l'éducation et l'environnement familial fait son chemin. René Spitz montre qu'un soin inadapté de la mère envers l'enfant peut entraîner des carences de développement irréversibles. Dans un deuxième chapitre, Fleur Michel rappelle l'influence de la psychanalyse sur la psychopathologie infantile, en ce qu'elle permet de ne pas considérer la déficience comme un état définitif mais plutôt comme un processus évolutif.

La deuxième partie de l'ouvrage s'intéresse aux liens entre l'enfant handicapé, ses parents, sa famille. L'auteur met en évidence une différence entre l'avant et l'après l'annonce à la famille du handicap par l'école. Les parents ont souvent eu une première annonce du handicap de leur enfant, mais, souligne Fleur Michel, ils ont pu espérer que celui-ci mène une vie normale. « Tant que l'enfant peut aller à l'école, être pris en charge comme les autres, cette dimension « comme les autres » va donner malgré tout un point d'appui aux parents ». L'attachement qui est conservé ou non à l'enfant handicapé dépend « du rapport à la différence » des parents. La troisième et dernière partie de l'ouvrage s'intéresse au développement psychique des adolescents handicapés mentaux. Comment le sujet se construit-il lorsqu'il a été confronté enfant au traumatisme qu'il a produit chez ses parents ? Pour répondre à cette interrogation, Fleur Michel a réuni quinze adolescents handicapés mentaux. Elle observe que le type d'attachement construit par l'enfant handicapé envers ses parents a une incidence sur son adolescence. L'ensemble des jeunes décrit des comportements soit de contrôle, de maîtrise, soit de surprotection de la part des parents. La dimension la moins représentée est celle du soutien. L'enfant se conforme souvent à une image d'enfant qu'il faut être pour être supporté et supportable par l'entourage, celle que les parents façonnent pour lui. Cette image apparaît aux jeunes handicapés « comme un surmoi rigide, cruel » note l'auteur. Les adolescents témoignent de leur faculté à se « faire oublier » : manger à la bonne heure, ne pas faire de bruit, s'occuper seul. Réduits à une image, ils meurent à eux-mêmes, mais existent ainsi pour l'entourage dont ils dépendent. Au terme de sa démonstration convaincante, Fleur Michel souligne à quel point les parents d'enfants handicapés ont besoin d'un accompagnement la plus précoce possible pour tendre vers la bien-traitance.